

Chambéry, le 24 mars 2023

**AVIS A LA BATELLERIE
N° 09 / 2023**

(articles L*4241-3, R*4241-26, D*4411-3, A*4241-26 du code des Transports)

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers
du lac du Bourget sont avertis de l'événement suivant :

Manifestations nautiques

Dimanche 2 avril 2023

« Alpine Lakes Tour »

200 embarcations Stand Up Paddle, de 10h00 à 16h00

« Coupe Mémorial Gilbert Rochaix »

CNVA, à partir de 9h00

(plans en annexe)

COMMUNES DE CHANAZ, CONJUX, CHINDRIEUX, BOURDEAU, BRISON-SAINT-
INNOCENT, LA CHAPELLE du MONT-du-CHAT, AIX-LES BAINS, TRESSERVE

COMMENTAIRES :

Le Lac Annecy Paddle Club organise une étape de la « Alpine Lakes Tour » comptant 200 stand up paddles au total selon les parcours joints en annexe :

- **pour des raisons de sécurité, toute navigation est interdite sur le canal de Savières du PK:0 au PK : 0,640 de 10h à 10h30 (vue aérienne de la zone interdite en annexe) ;**
- **la navigation doit se faire avec la plus grande prudence à l'approche des participants, et notamment sur le canal de Savières.**

Le CNVA organise une régates comptant 20 bateaux habitables, dériveurs et catamarans :

- la plus grande prudence est requise aux abords du périmètre de course défini en annexe. Pour rappel, une inter-distance de 100 m entre chaque bateau est exigée (art. 5.2- Inter-distance du RPPN sur le lac du Bourget) ;
- les embarcations ne participant pas aux régates ont interdiction de traverser la zone de course pendant l'épreuve ;
- les activités de baignade, de pêche en statique et de pêche aux engins sont interdites dans la zone de course pendant l'épreuve.

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires
Le chef de l'unité Environnement et Cadre de Vie

DESTINATAIRES¹

- Mairie de CHANAZ
- Mairie de CHINDRIEUX
- Mairie de CONJUX
- Mairie de BOURDEAU
- Mairie de la CHAPELLE du MONT du CHAT
- Mairie d' AIX LES BAINS
- Mairie de TRESSERVE
- Grand Lac communauté d'agglomération : pour affichage dans les ports et capitaineries et diffusion aux plaisanciers des ports
- Agence tourisme Aix-les-Bains
- Brigade Nautique de l'Intérieur à Aix les Bains
- SDIS
- CENS
- Cisalb
- Club kayak Chambéry Le Bourget-du-Lac
- Compagnies des bateaux à passagers
- Club des Plaisanciers
- Loueurs de bateaux

- Pêcheurs professionnels du lac du Bourget
- AAPPMA Chambéry
- AAPPMA Aix les Bains
- accastilleurs
- bateaux Ecole
- groupe CAKINATOLA (nage en eau libre)
- YCBL
- CNVA
- ENAB
- CNCB
- FFESSM 73
- USMB – département STAPS
- Location embarcations navigation douce
- Kite Club du Lac du Bourget
- Aqualis (centre d'interprétation du lac du Bourget)
- permissionnaires AOT lac du Bourget

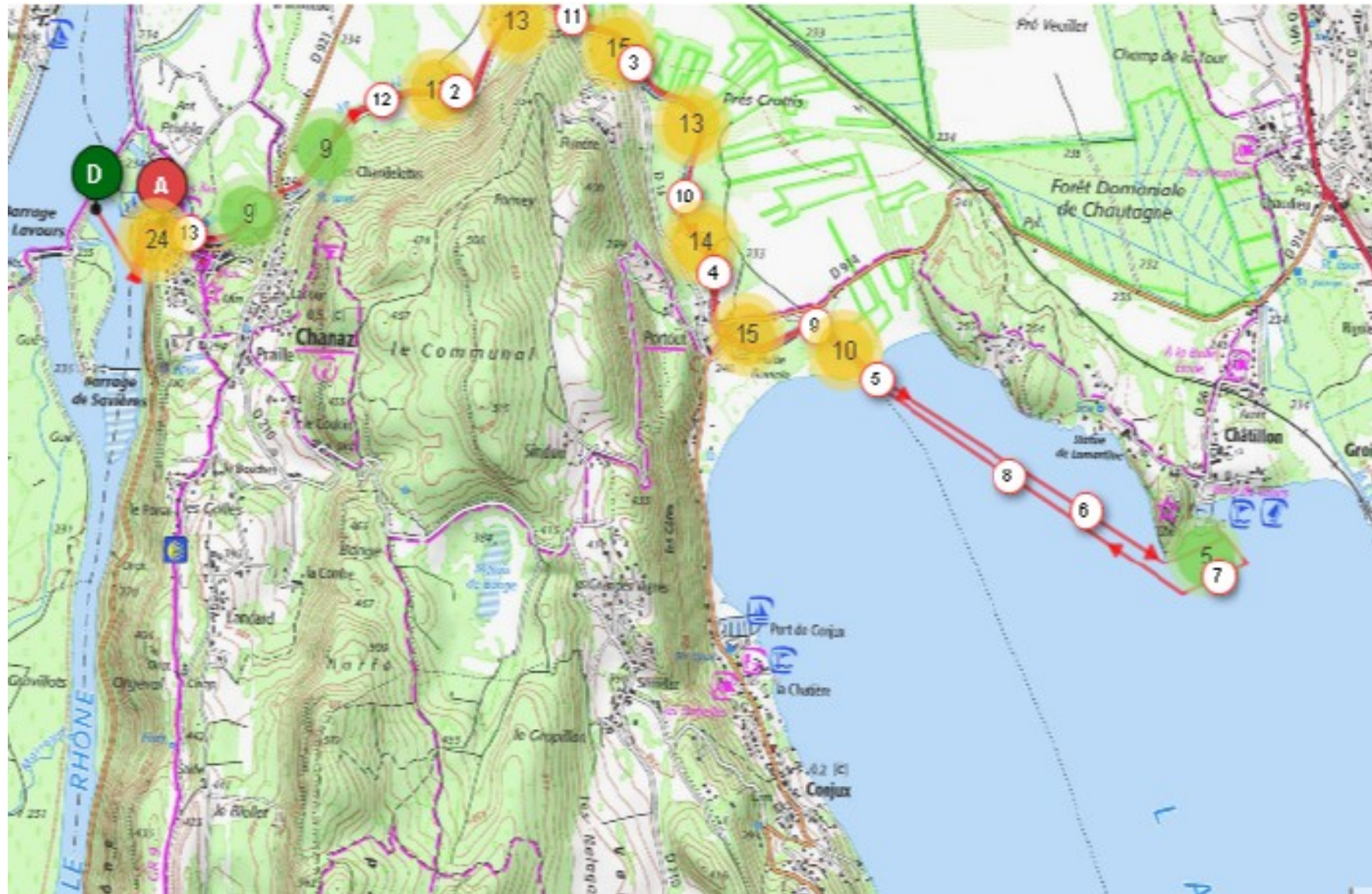
- CNR
- VNF
- Permissionnaires AOT canal de Savières
- Loueurs bateaux Savières
- Loueurs embarcations navigation douce Savières



Annexe à AB 09/2023

Plan du parcours de la course de paddle longue distance – de 10h à 12h30

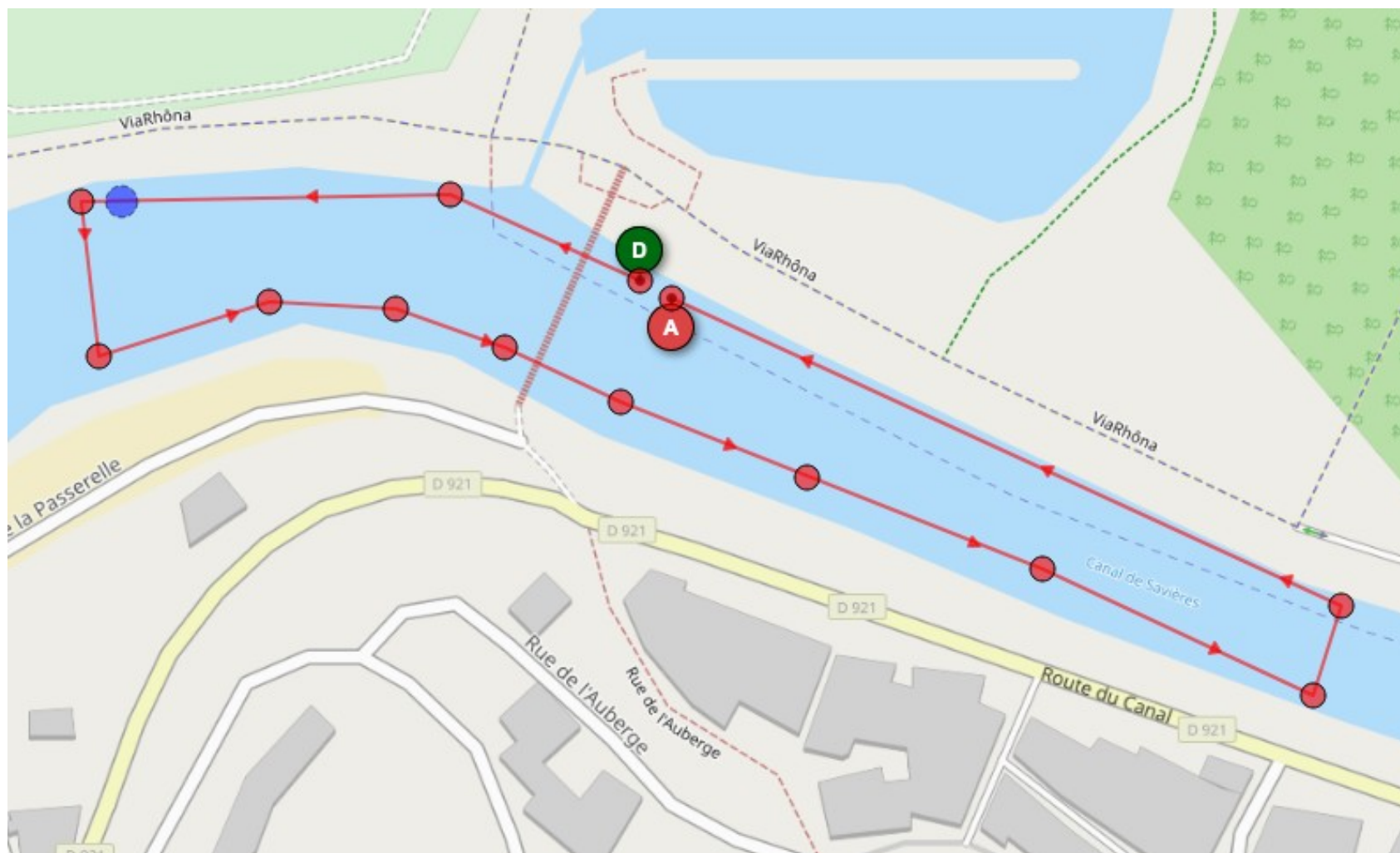
Le parcours de la course « courte distance » est identique au parcours de retour des concurrents de la longue distance



Canal de Savières : zone d'interdiction totale à la navigation le 2 avril 2022 de 10h00 à 10h30
entre le PK=0 et le PK=0,640



Parcours de la Dragon Race : stand up paddles de 4 personnes de 15h à 16h, au chef-lieu de Chanaz



Plan du parcours de la régates Coupe Mémorial Gilbert Rochaix

